



**RAPPORT
41^{ÈME} RÉUNION
DU COMITÉ DE
SUIVI DU COMCEC**

**BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
ANKARA, 13-14 mai 2025**

COMCEC
Session du Comité Permanent pour la
Coopération
Économique et Commerciale de l'Organisation
de la Coopération Islamique

RAPPORT
41^{ÈME} RÉUNION
DU COMITÉ DE
SUIVI DU COMCEC

Ankara, 13-14 mai 2025

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, 2025 mai 2025

ADRESSE :

Bureau de Coordination du COMCEC

Necatibey Cad. 110/A

Ankara-TÜRKİYE

Téléphone : 90-312-294 5710 - 5716

Site web : www.comcec.org

e-mail : comcec@comcec.org

TABLE DES MATIÈRES		<u>Page</u>
	Rapport de la Quarante et Unième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique	1

ANNEXES		
I.	Liste des Participants à la Quarante et Unième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	9
II.	Allocution d'Ouverture de S.E. Ridvan AĞAOĞLU, Vice-président du budget stratégique de la Présidence de la République de Turquie	17
III.	Message de S.E. Dr. Hussein Ibrahim TAHA, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI)	24
IV.	Rapport de la 46 ^e Réunion du Comité de Session	28
V.	Ordre du Jour de la Quarante et Unième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	34
VI.	Recommandations de la Quarante et Unième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	36
VII.	Recommandations Supplémentaires de la Quarante et Unième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	43
VIII.	Ordre du jour de la Quarante et Unième Session du COMCEC	54
IX.	Discours de Clôture de S.E. Ridvan AĞAOĞLU, Vice-président du budget stratégique de la Présidence de la République de Turquie	56
X.	Liste des documents de base considérés et/ou présentés à la Quarante et Unième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	60

RAPPORT

**DE LA QUARANTE ET UNIEME REUNION DU COMITE DE
SUIVI DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE
LA COOPERATION ISLAMIQUE**

(Ankara, 13-14 mai 2025)

RAPPORT
QUARANTE-ET-UNIÈME RÉUNION
DU
COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA
COOPÉRATION ISLAMIQUE (COMCEC)
(13–14 mai 2025)

1. La Quarantième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 13 et 14 mai 2025 à Ankara, en République de Türkiye.

2. Les représentants des États Membres suivants du Comité ont participé à la Réunion :

- République de Türkiye : (Président, Permanent)
- Royaume d'Arabie Saoudite : (Vice-président, Membre Permanent)
- État de Palestine : (Vice-Président, Membre Permanent)
- État du Qatar : (Vice-Président, représentant la Région Arabe)
- Brunei Darussalam : (Vice-Président, représentant de la région asiatique)
- Sénégal : (Vice-Président, représentant la région africaine)
- République Islamique du Pakistan : (Rapporteur)
- État du Koweït : (Membre du Bureau Précédent)
- République d'Indonésie : (Membre du Bureau Précédent)
- République du Nigéria : (Membre du Bureau Précédent)
- République de Gambie : (Président du 15e Sommet Islamique)

3. Les Représentants du Secrétariat Général de l'OCI, du Bureau de Coordination du COMCEC, du Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), de la Banque Islamique de Développement (BIsD), de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD), de la Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC), de la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE), de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA), du Centre du Travail de l'OCI (OCI CT), de l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (SMIIC), de la Chambre Islamique de Commerce et de Développement (CICD) et du Centre d'arbitrage de l'OCI (OCI-AC) ont assisté à la Réunion.

(La liste des participants est jointe en annexe I)

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

4. Après la récitation du Saint Coran, S.E. Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye, a inauguré la réunion.

5. Au début, S.E. AĖAOĖLU a condamné le génocide commis par Israël à Gaza, en Palestine. S.E. AĖAOĖLU a souligné qu'il est de la responsabilité de l'ensemble de la Oumma musulmane d'agir dans l'unité, d'être la voix de la Palestine sur la scène internationale et de prendre les mesures nécessaires pour établir une paix durable. Il a appelé la communauté internationale à travers cette réunion, à ne pas rester une fois de plus indifférente à la tragédie humanitaire en Palestine et à déployer des efforts concertés pour parvenir à la justice et à la paix.
6. Soulignant l'importance de résoudre la question du Cachemire pour une paix durable en Asie du Sud, S.E. AĖAOĖLU a salué le cessez-le-feu entre le Pakistan et l'Inde qui a ralenti la tension régionale accrue par l'attaque lancée par l'Inde contre le Pakistan le 6 mai 2025. Il a également exprimé son soutien à l'appel du Pakistan en faveur d'une enquête sur l'attentat terroriste du 22 avril et a présenté ses condoléances au peuple et au gouvernement pakistanais pour les victimes.
7. S.E. AĖAOĖLU a souligné que les récentes augmentations tarifaires et les politiques commerciales protectionnistes ont aggravé les incertitudes dans l'économie mondiale, exacerbant les vulnérabilités. Il a noté qu'au milieu des efforts déployés pour surmonter les effets de la pandémie et des tensions géopolitiques, ces tendances ont un impact négatif sur l'inflation, le commerce, les investissements et les perspectives de croissance.
8. S.E. AĖAOĖLU a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération internationale pour relever les défis économiques mondiaux. Il a ainsi souligné que l'action collective peut renforcer la stabilité financière, supprimer les barrières commerciales et soutenir le développement durable. Il a également souligné le rôle vital des projets du COMCEC dans le renforcement de la solidarité économique et la fourniture d'une base solide pour s'attaquer aux problèmes mondiaux.
9. S.E. AĖAOĖLU a souligné que l'augmentation des capacités commerciales est essentielle au développement des pays, leur permettant d'obtenir une part légitime du commerce mondial. Il s'est dit confiant que les discussions lors de la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC sur « l'élaboration de stratégies d'exportation dans les États Membres de l'OCI » conduiront à des progrès significatifs dans ce domaine.
10. Attirant l'attention sur les efforts de coopération entre les Pays Membres de l'OCI menés sous l'égide du COMCEC, S.E. AĖAOĖLU a souligné l'importance du SPC-OCI, qui est devenu opérationnel le 1^{er} juillet 2022, ainsi que le bon fonctionnement du Système par les États participants. S.E. AĖAOĖLU s'est félicité du soutien des pays membres à cet égard et a invité ceux qui n'ont pas encore adhéré au système à y participer.
11. S.E. AĖAOĖLU a souligné le succès du programme PME du COMCEC, qui vise à développer le commerce, à accroître l'emploi et à améliorer la communication entre les PME. Il a souligné l'importance d'ajouter de nouveaux domaines au mécanisme de Financement de Projets du COMCEC, ainsi que le soutien des États Membres aux projets dans ce domaine. Il a également souligné l'importance des efforts de coopération dans le domaine de la transformation numérique dans le cadre du Forum de haut niveau sur la transformation numérique.

12. S.E. AĜAOĜLU a exprimé sa conviction que les recommandations politiques concrètes et les feuilles de route qui seront élaborées lors des réunions des Groupes de Travail tenues cette année contribueront de manière significative aux efforts de coopération dans les domaines concernés au cours de la période à venir.
13. S.E. AĜAOĜLU a enfin évoqué les projets mis en œuvre en 2024 et ceux en cours de mise en œuvre en 2025, dans le cadre des programmes d'appui aux projets du COMCEC et a exprimé son appréciation pour les efforts déployés par tous les propriétaires de projets et partenaires.
14. S.E. AĜAOĜLU a conclu son discours en remerciant les États Membres et les organisations de l'OCI pour leurs précieuses contributions et leur a souhaité un succès continu dans leurs futurs projets.

(Une copie du texte du discours de S.E. A. Ridvan AĜAOĜLU figure en annexe II.)

15. La déclaration de S.E. Hissein Brahim TAHA, Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par M. Naghi JABBAROV, Directeur Général du Département des Affaires Économiques de l'OCI. Dans son message, S.E. TAHA a exprimé sa gratitude à S.E. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC, au Gouvernement et au peuple turcs pour avoir accueilli la réunion et pour leur soutien continu aux initiatives de l'OCI, en particulier dans le domaine économique et commercial.
16. S.E. TAHA a souligné que l'année 2025 représente l'année cible pour atteindre une part de 25 % du commerce intra-OCI. Bien qu'il y ait eu une augmentation du commerce intra-OCI, de 19,16 % en 2023 à 20,36 % en 2024, l'objectif n'est toujours pas atteint. Il a exhorté les États Membres à accélérer la mise en œuvre des principales initiatives en matière de commerce et d'investissement, notamment le SPC-OCI et à soutenir le secteur privé dans le renforcement des relations commerciales intra-OCI.
17. S.E. TAHA a encouragé la participation active des Pays Membres à la 10e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole (MCFSAD) en République du Tchad, ainsi qu'à la 6e Conférence islamique des ministres du Travail (CIMT) à Doha, au Qatar.
18. S.E. TAHA a fait référence à la deuxième réunion des parties prenantes sur la ligne ferroviaire OCI Dakar-Port Soudan, tenue le 24 février 2025 à Djeddah, qui s'est concentrée sur la résolution des défis de mise en œuvre et la définition d'une stratégie d'avenir.
19. S.E. TAHA a informé les États Membres de la tenue prochaine du Forum d'investissement de l'OCI en Afrique, qui sera accueilli par la République du Mali du 2 au 4 décembre 2025, et a encouragé tous les États Membres à y participer activement.
20. S.E. TAHA a reconnu les efforts des institutions compétentes de l'OCI - notamment le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, l'OISA,

l'OICLC, le SMIIC, le CICD et l'IFHAB, pour la mise en œuvre réussie de projets de développement, de programmes de formation et de renforcement des capacités visant à renforcer la coopération économique entre les États membres.

21. En conclusion, S.E. TAHA, réaffirmant l'engagement du Secrétariat Général de l'OCI en faveur du renforcement de la coopération économique et commerciale entre les États Membres, a exprimé sa confiance que les résultats de la réunion contribueront positivement au bien-être économique de la Oumma islamique.

(Une copie du texte de la Déclaration de S.E. M. Hissein Brahim TAHA figure en Annexe III.)

22. S'exprimant au nom de tous les membres du Comité, la représentante du Qatar, Mme Salma DOSARI, du Ministère du Commerce et de l'Industrie de l'État du Qatar, a fait une déclaration lors de la 41^e Réunion du Comité de suivi du COMCEC.

23. Mme DOSARI a souligné la richesse de l'ordre du jour du COMCEC et a insisté sur la nécessité d'une collaboration et de partenariats plus approfondis entre les Pays Membres de l'OCI et les institutions compétentes de l'OCI. Mme DOSARI a également souligné l'importance du SPC-OCI en tant que mécanisme important pour le renforcement des liens économiques et la promotion du commerce intra-OCI.

24. Mme DOSARI a exprimé sa sincère gratitude à la République de Türkiye en tant que pays hôte et au Bureau de coordination du COMCEC pour leur chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de la réunion.

Événement parallèle

25. La 46^e réunion du Comité de Session du COMCEC s'est tenue le 6 mai 2025.

(Une copie du rapport de la 46^e réunion du Comité de Session est jointe en annexe IV.)

Séances de travail

26. Les séances de travail de la Réunion ont été présidées par S.E. A. Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye.

- a. L'ordre du jour de la Réunion a été adopté par le Comité.

(Une copie de l'Ordre du jour est jointe en Annexe V.)

- b. Le Comité a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes et projets du COMCEC et a fait des recommandations à ce sujet et a préparé le projet de l'ordre du jour de la 41^e Session du COMCEC.

(Les Recommandations et les Recommandations Supplémentaires du Comité sont jointes en Annexe VI et Annexe VII)

(Le projet de l'ordre du jour de la 41e Session du COMCEC est joint en Annexe VIII)

Séance de Clôture

27. Lors de la séance de clôture présidée par S.E. Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye, le Comité a adopté son Rapport ainsi que ses Annexes.
28. Par la suite, M. Yaser ABU-QTAISH, chef de département au ministère de l'Économie nationale de Palestine, a prononcé un discours de clôture. En premier lieu, il a exprimé sa gratitude à la République de Türkiye et au Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) pour l'hospitalité chaleureuse et les excellentes dispositions prises pour la réunion à la 41e Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.
29. M. ABU-QTAISH a attiré l'attention des participants sur les conditions politiques, humanitaires et économiques très difficiles que connaît l'État de Palestine en raison de l'occupation israélienne continue et de ses pratiques illégales, qui se sont intensifiées de manière sans précédent depuis octobre 2023. Il a souligné que la bande de Gaza est confrontée à une catastrophe humanitaire et à une véritable famine, en raison de la guerre d'anéantissement en cours et du blocus étouffant imposé à notre peuple, dans l'ombre d'un silence international alarmant.
30. Il a ajouté que la Cisjordanie fait également l'objet d'attaques quotidiennes et de raids incessants, qui font des martyrs, des blessés et des déplacés parmi les civils, réitérant la nécessité d'une action urgente. Il a exprimé sa profonde appréciation pour la position honorable des pays islamiques frères, qui rejettent les tentatives de déplacement forcé et, surtout, réaffirment leur soutien indéfectible aux droits du peuple palestinien, y compris la création d'un État indépendant.
31. M. ABU-QTAISH a réitéré sa gratitude et son appréciation à tous les participants, et a souligné l'importance d'un soutien continu aux projets et programmes de l'Organisation, tels que le Programme Al-Qods du COMCEC, visant à renforcer la détermination du peuple palestinien. Il a également appelé à une plus grande coordination et coopération pour fournir le soutien nécessaire à leurs secteurs économiques vitaux.
32. Par la suite, la déclaration de S.E. Hissein Brahim TAHA, Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par M. Naghi JABBAROV, Directeur Général du Département des Affaires Économiques de l'OCI. S.E. TAHA a félicité le Président pour son excellente direction de la réunion, ainsi que tous les membres des délégations pour leur participation active et la conclusion réussie de la Réunion.

33. S.E. TAHA a exprimé ses profonds remerciements au Gouvernement et à l'honorable peuple de la République de Türkiye pour leur soutien constant aux activités de l'OCI, en particulier à celles du COMCEC.
34. Enfin, S.E. TAHA a exprimé son désir de voir la participation active des États membres et des institutions pertinentes de l'OCI aux prochains événements de l'OCI, à savoir : la 10^e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole, la 6^e Conférence islamique des ministres du Travail (ICLM), la 2^e Conférence ministérielle sur les transports dans les États membres de l'OCI, la 2^e Réunion ministérielle sur l'énergie, ainsi que le Forum de l'investissement de l'OCI en Afrique.
35. Dans son discours de clôture, S.E. AĞAOĞLU a abordé la crise humanitaire en cours en Palestine, exprimant sa profonde inquiétude face aux souffrances persistantes des Palestiniens, en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées. Il a déclaré que la cause palestinienne n'est pas seulement une lutte pour la liberté, mais aussi un appel à la justice et à la dignité pour toute l'humanité. Il a appelé le monde islamique à continuer de soutenir le peuple palestinien dans sa lutte.
36. S.E. AĞAOĞLU a félicité les participants pour la réussite de la 41^e réunion du Comité de suivi du COMCEC et a remercié les délégués pour leurs contributions actives et constructives. Il a indiqué que le comité avait passé en revue les principaux domaines de coopération et établi l'ordre du jour de la prochaine session ministérielle.
37. Il a souligné la nécessité d'adopter des approches plus inclusives et centrées sur l'humain pour relever les défis mondiaux, en particulier à la lumière des inégalités croissantes, des préoccupations en matière de sécurité et des enjeux sociétaux dans le monde entier. Il a également souligné l'importance de la solidarité et de la coopération pour atteindre les Objectifs de développement durable.
38. S.E. AĞAOĞLU a exprimé sa conviction que l'intérêt croissant des Pays Membres pour les programmes et projets du COMCEC, à savoir le SPC-OCI, le Centre d'arbitrage de l'OCI, le Programme PME du COMCEC et le Programme de transformation numérique du COMCEC, contribuera de manière significative à l'élaboration d'un agenda de développement commun entre les pays islamiques.
39. S.E. AĞAOĞLU a également souligné le rôle essentiel des Programmes d'appui aux projets du COMCEC dans la mise en œuvre des Recommandations politiques du COMCEC, en contribuant au renforcement des capacités institutionnelles et humaines des Pays Membres.
40. S.E. AĞAOĞLU a conclu son discours en réitérant ses remerciements et son appréciation aux Membres du Comité de Suivi pour leur participation active et leurs contributions précieuses, ainsi qu'au Secrétariat Général de l'OCI, au Rapporteur, au Bureau de Coordination du COMCEC, aux Institutions de l'OCI, aux interprètes, aux traducteurs et à l'ensemble du personnel ayant contribué à l'organisation de la Réunion pour leurs efforts ayant permis d'en assurer le succès.

41. Enfin, S.E. AĖAOĖLU a invité tous les délégués à la 41^e session ministérielle du COMCEC, qui se tiendra du 1^{er} au 4 novembre 2025.

(Une copie du texte de la déclaration de clôture de S.E. Ridvan AĖAOĖLU figure en annexe IX.)

A N N E X E S

ANNEXE

I

LIST OF PARTICIPANTS

41st Meeting of the Follow-up Committee of the COMCEC (13th-14th May 2025 – Ankara)

A. MEMBER COUNTRIES OF THE OIC

BRUNEI DARUSSALAM

- Ms. AMANINA SHAMSULBAHRIN
Officer, Ministry of Finance and Economy
- Ms. ZURAIRATUL AMANEE HAJIAHMAD
Officer, Ministry of Finance and Economy

REPUBLIC OF GAMBIA

- H.E. ALKALI FANKA CONTEH
Ambassador, Embassy of Gambia in Ankara
- Mr. MOD A. K. SECKA
Undersecretary, Ministry of Trade Regional Integration and Employment

REPUBLIC OF INDONESIA

- Mr. BANNY RATNO RAMADHANI
Counsellor, Embassy of Republic of Indonesia in Ankara
- Ms. IKA PERMATA SARI SILALAH
Counsellor, Embassy of Republic of Indonesia in Ankara
- Ms. MISELLITA MAHARANI
Officer, Embassy of Republic of Indonesia in Ankara

THE STATE OF KUWAIT

- Mr. SAAD ALRASHIDI
Director of International Economic Co-Operation Department, Ministry of Finance
- Mr. SOUD ALRASHIDI
Foreign Relation Researcher, Ministry of Finance

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

- Mr. ABDULLAHI YAKUBU MADOBI
Ambassador, Embassy of Nigeria in Ankara
- Mr. MUHAMMAD HABIB ABUBAKAR
First Secretary, Embassy of Nigeria in Ankara

THE STATE OF PALESTINE

- Mr. YASER ABUUQTEISH
Head of Department, Ministry of National Economy

STATE OF QATAR

- Ms. SALMA ALDOSARI
International Cooperation and Agreements Researcher, Ministry of Commerce and Industry

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- Mr. JIHAD H ALHUTHAIL
Director General, General Authority for Foreign Trade
- Mr. QASIM ALALAWI
Senior Expert, General Authority for Foreign Trade

SENEGAL

- Mr. MOHAMED SY
First Secretary, Embassy of Senegal in Ankara

TÜRKİYE CUMHURİYETİ

- A. RIDVAN AĞAOĞLU
Vice President, Strategy and Budget Directorate
- Mr. İBRAHİM KUCUKIKIZ
Deputy Director General, Central Bank of the Republic of Türkiye
- Mr. ALİ BOZÇALIŞKAN
Head of Department, Ministry of Foreign Affairs
- Ms. DEMET İSİL KARAKURT
Head of Department, Ministry of Trade
- Mr. METE ÇEVİK
Head of Department, Halal Accreditation Agency
- Mr. MAHMUT VARLI
Manager, Borsa İstanbul
- Mr. KUBILAY SIMSEK
Foreign Trade Manager, TOBB
- Ms. AYSEGUL DEMİR
Senior Expert, Ministry of Trade
- Ms. GULDEN YAVUZONCIRAK
Senior Expert, Ministry of Agriculture and Forestry
- Ms. SELCAN OLCA
Senior Expert, Capital Markets Board Türkiye/COMCEC CMR Forum
- Mr. BURAK ERCAN ERDOĞAN
Expert, TOBB
- Mr. KAAAN GAFFAROĞLU
Expert, TOBB
- Mr. NURULLAH ASİM AKBULUT
Expert, Ministry of Trade
- Ms. İREM SAFAKSİMSEK
Expert, Türkiye / Ministry of Agriculture and Forestry

- Ms. MUSTAFA DENİZ
Expert, KOSGEB
- Mr. MEHMET SERİN
Expert, Ministry Of Culture and Tourism
- Ms. PERİHAN DEMİR
Assistant Specialist, Borsa İstanbul
- Ms. YAĞMUR YAŞAYAN
Analyst, Presidential Digital Transformation Office
- Ms. AYSUN UNAL
Assistant Expert, Central Bank of the Republic of Türkiye

**B. THE OIC GENERAL SECRETARIAT
ORGANISATION OF ISLAMIC COOPERATION**

- Mr. NAGHI JABBAROV
Director General
- Ms. FARHA RAMDZAN BINTI SAAID RAMDZAN FARHA
Officer
- Mr. HASAN BASRİ ARSLAN
Advisor

INTERNATIONAL ISLAMIC TRADE FINANCE CORPORATION (ITFC)

- Mr. HOJAMUROD HOJAEV
Senior Manager, Trade Finance

**C. THE OIC SUBSIDIARY ORGANS
ISLAMIC CENTER FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)**

- Mr. ISMAIL TAQUI
Head of Department

**ISLAMIC CENTER FOR DEVELOPMENT OF COMMERCE
STATISTICAL, ECONOMIC, SOCIAL RESEARCH AND TRAINING
CENTER FOR ISLAMIC COUNTRIES (SESRIC)**

- Dr. ATILLA KARAMAN
Director
- Mr. ONUR CAGLAR
Director
- Mr. MAZHAR HUSSAIN
Head of Department

**ISLAMIC CORPORATION FOR DEVELOPMENT OF THE PRIVATE
SECTOR (ICD)**

- Mr. OSMAN BUYUKMUTLU
Head of Department, ICD

ISLAMIC ORGANIZATION FOR FOOD SECURITY (IOFS)

- Mr. ISRAIL TILEGEN
Director

**D. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC
OIC LABOUR CENTRE**

- Mr. NIJAT MAMMEDZADA
Expert

**E. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC
ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IsDB)**

- Dr. NOSRATOLLAH NAFAR
Lead Economist, Islamic Development Bank

**F. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC
ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE AND DEVELOPMENT (ICCD)**

- Ms. AALIA JAFAR
Head of Department

**STANDARDS AND METROLOGY INSTITUTE FOR ISLAMIC
COUNTRIES (SMIIC)**

- Mr. IHSAN OVUT
Secretary General
- Ms. SEVDE OZBEY
Expert

OIC ARBITRATION CENTER

- Dr. UMAR OSENI
Secretary General
- Assoc. Prof. Dr. ALPER ÇAĞRI YILMAZ
Deputy Secretary General
- Ms. MERVE NUR DUYMAZ
Legal Advisor

**G. OIC STANDING COMMITTEES
THE ISLAMIC CORPORATION FOR THE INSURANCE OF INVESTMENT
AND EXPORT CREDIT (ICIEC)**

- Mr. ALTAYEB ABBAS FADLALLAH
Senior Specialist

H. COMCEC COORDINATION OFFICE

- Mr. SELÇUK KOÇ
Director General
- Mr. GÜRKAN POLAT
Head of Department
- Mr. MEHMET ASLAN
Head of Department
- Mr. MEHMET C. AKTAŞ
Head of Department
- Ms. AYTEN AKMAN KACAR
Senior Expert
- Ms. AYLİN ŞENOL GÜN
Senior Expert
- Mr. MEHMET AKİF ALANBAY
Senior Expert
- Ms. EDA AKÇA
Expert
- Mr. KADİR ALTINTOP
Expert
- Mr. YUNUS KAYIŞ
Expert
- Mr. AŞKIN ÇETİNKAYA
Expert
- Ms. MİNE DEMİR
Assistant Expert
- Mr. MUHAMMED ZİYA SARI
Assistant Expert
- Ms. TİLBE GOCUKLU
Assistant Expert
- Mr. AHMET HİLMİ EROĞLU
Assistant Expert
- Ms. AYŞE ÖZGÜL YÜKSEL
Coordinator
- Mr. SELİM UYAR
Translator
- Ms. HANDE ÖZDEMİR
Translator
- Ms. HAVVA YILMAZ
Officer
- Mr. MUHARREM TEMLİSU
Executive Assistant
- Mr. OĞUZHAN HALİM SAY
Executive Assistant
- Ms. YELİZ DURAN
Executive Assistant

ANNEXE

II

Original : Turc

**DISCOURS D'OUVERTURE DE M. RIDVAN AĞAOĞLU,
CHEF ADJOINT DE L'OFFICE DE LA STRATÉGIE ET DU BUDGET
DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE TÜRKİYE**

**41^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC
(Ankara, 13 mai 2025)**

As-Salamu Alaikum wa Rahmatullahi wa Barakatuhu,
Bismillahirrahmanirrahim.

Honorables membres du Comité de Suivi,
Distingués invités,

Tout d'abord, je voudrais exprimer mon grand plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir à Ankara aujourd'hui à l'occasion de la 41^{ème} Réunion du Comité de suivi du COMCEC. Je vous salue tous de tout cœur avec la paix d'Allah.

Comme vous le savez, le Comité de Suivi examine et surveille la mise en œuvre des programmes et projets réalisés conformément aux décisions prises lors des sessions ministérielles du COMCEC et établit l'ordre du jour de la prochaine session ministérielle du COMCEC, et ces travaux sont d'une grande importance pour nous tous.

Cette réunion nous permettra de discuter de l'état de mise en œuvre des décisions prises lors de la 40^e session ministérielle du COMCEC et d'examiner les progrès que nous avons réalisés grâce à nos efforts de coopération.

À cet égard, je pense que les recommandations et le projet d'ordre du jour que nous préparerons pour présenter à nos estimés ministres lors de la 41^e réunion du COMCEC en novembre prochain contribueront de manière significative à nos efforts de coopération. Je vous remercie d'avance pour votre participation et les avis précieux que vous fournirez.

Chers participants,

Les agressions ininterrompues en Palestine se poursuivent depuis près de deux ans et constituent déjà une tache noire dans l'histoire de l'humanité. Cette crise s'aggrave de jour en jour et ébranle profondément toutes les personnes consciencieuses. Ce génocide perpétré illégalement par Israël a causé la perte de dizaines de milliers de nos frères et sœurs innocents, laissant des millions d'autres affronter la faim, la soif et la menace de la mort. En tant que monde islamique, nous devons adopter une position plus décisive contre ce massacre inhumain. Je souhaite la miséricorde à tous nos frères et sœurs qui ont perdu la vie au cours de ce génocide, et un prompt rétablissement à ceux qui ont été blessés.

Il est de notre responsabilité morale commune d'être la voix de nos frères et sœurs palestiniens, de leur faire sentir qu'ils ne sont pas seuls et de défendre leurs droits sur toutes les tribunes. Nous devons exprimer notre engagement en faveur de la cause palestinienne de plus en plus fort, en évitant que le silence n'encourage le tyran.

Il incombe à l'ensemble de l'Oummah islamique d'agir dans l'unité, d'être la voix de la Palestine sur la scène internationale et de prendre les mesures nécessaires pour une paix durable. À l'occasion de notre réunion, nous appelons une fois de plus la communauté internationale à ne pas rester indifférente à cette tragédie humaine en Palestine et à s'efforcer de parvenir à la justice et à la paix.

Chers représentants des États Membres,

Le règlement du conflit du Cachemire est d'une importance vitale pour une paix, une stabilité et une prospérité durables en Asie du Sud. Nous sommes heureux que les tensions qui s'étaient intensifiées après l'attaque de l'Inde contre le territoire pakistanais le 6 mai aient été réduites grâce à la décision de cessez-le-feu convenue par les deux pays.

Nous espérons que les mécanismes nécessaires, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, seront mis en place pour assurer la stabilité dans la région et empêcher la répétition d'incidents similaires, et nous soutenons l'appel du Pakistan en faveur d'une enquête sur l'attaque terroriste du 22 avril.

Je voudrais profiter de cette occasion pour adresser mes vœux de miséricorde à nos frères et sœurs qui ont péri dans les attentats et présenter mes condoléances au peuple et au gouvernement pakistanais.

Éminents invités,

L'économie mondiale est désormais plus incertaine et plus risquée en raison des politiques commerciales protectionnistes, qui ont récemment pris de l'ampleur avec la hausse des tarifs douaniers. Ces tendances protectionnistes ont un effet néfaste sur les perspectives de l'économie mondiale en cette période délicate où l'on tente de se remettre des conséquences négatives de la pandémie et des tensions géopolitiques persistantes. Ces développements sont source d'insécurité sur les marchés mondiaux, exercent une pression sur l'inflation, le commerce, les investissements et les perspectives de croissance, et augmentent encore les vulnérabilités économiques.

En conséquence, dans ses Perspectives économiques mondiales d'avril 2025, le Fonds monétaire international (FMI) a réduit sa prévision de croissance mondiale pour 2025 à 2,8 % en raison des effets des négociations tarifaires et des politiques protectionnistes qui les accompagnent. Cette tendance devrait se poursuivre en 2026, les projections de croissance passant de 3,3 % à 3 %. En outre, le rapport souligne le risque que la détérioration des perspectives de développement et les tendances protectionnistes croissantes entraînent une plus grande instabilité financière, et indique que la volatilité des marchés financiers accroît la vulnérabilité, en particulier dans les pays lourdement endettés.

Nous devons encore renforcer notre solidarité et notre collaboration afin de minimiser l'impact de ces vulnérabilités et incertitudes sur nos économies. Si nous agissons ensemble, nous pouvons renforcer la stabilité financière, supprimer les barrières commerciales et soutenir le développement durable.

À cet égard, j'accorde une grande attention à nos efforts de coopération sous l'égide du COMCEC. Ces travaux sont réalisés pour nos États Membres et ils renforceront notre solidarité économique et nous fourniront une base solide pour relever les défis mondiaux. Je crois sincèrement que si nous agissons de concert, nous pouvons contribuer à la construction d'un système mondial plus juste et plus prospère.

Chers membres du Comité,

Le monde islamique dispose d'un savoir et d'un patrimoine culturel profonds, qui offrent un grand potentiel dans de nombreux domaines. Les valeurs et les expériences de nos civilisations, la jeunesse et le dynamisme de notre force humaine, ainsi que la richesse de nos ressources naturelles sont des piliers importants pour relever les défis du monde d'aujourd'hui. Nous devrions nous concentrer collectivement sur l'harmonisation de ces opportunités avec une pensée innovante et une coopération novatrice pour construire un avenir plus juste, pacifique et prospère.

Ce fort potentiel nous offre des opportunités significatives dans de nombreux domaines de développement. Le renforcement des capacités commerciales de nos nations et l'obtention d'une part équitable du commerce mondial comptent parmi les aspects les plus cruciaux du développement de nos pays. Par conséquent, la réforme et l'amélioration de nos stratégies d'exportation nous aideront à promouvoir la croissance économique, à stimuler la collaboration internationale et à construire un ordre économique plus stable et plus durable.

À la lumière de cela, j'estime que les discussions et les décisions que nos distingués ministres prendront sur le thème "Améliorer les stratégies d'exportation dans les Pays Membres de l'OCI", qui a été discuté lors de la 41^{ème} réunion ministérielle du COMCEC, permettront à nos pays de faire des progrès significatifs dans ce domaine.

Distingués participants,

Je considère les programmes et les projets réalisés sous l'égide du COMCEC comme des pierres angulaires essentielles à la réalisation de nos objectifs de développement. Je voudrais donc souligner l'importance d'une utilisation efficace des opportunités offertes par le COMCEC. Je suis convaincu que nous ferons de grands progrès vers la réalisation de nos objectifs de développement si nous tirons pleinement parti des initiatives du COMCEC visant à offrir des solutions efficaces aux défis économiques et commerciaux auxquels le monde islamique est actuellement confronté.

Parmi ces projets, le plus important est le Système de préférences commerciales (SPC-OCI) qui, comme vous le savez, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022. La mise en œuvre complète du système par les États contractants est de la plus haute importance.

Comme vous le savez, le Système est devenu plus inclusif depuis que les États Membres du Conseil de coopération du Golfe ont soumis leurs listes de concessions au secrétariat du comité des négociations commerciales. Par ailleurs, il est très utile que l'ajout de nouveaux domaines au Système qui augmenteront le volume des échanges ait été mis à l'ordre du jour de la 3^{ème} réunion ministérielle du comité des négociations commerciales du SPC-OCI qui s'est tenue à Istanbul les 10 et 11 juin 2024. Ces actions, à mon avis, donneront un élan au système SPC-OCI, notre instrument le plus crucial pour stimuler le commerce international.

À cette occasion, j'aimerais inviter les pays qui ne se sont pas encore engagés dans le Système à participer à cet important projet dès que possible.

Honorables membres du Comité,

J'apprécie les efforts et les contributions des organisations respectives de l'OCI dans la mise en œuvre des décisions que nous prenons ici au COMCEC. Dans ce contexte, je suis heureux de voir que le Centre d'arbitrage de l'OCI, que nous avons lancé sur la base des décisions prises par les plateformes respectives de l'OCI et du COMCEC, étend ses activités, et j'invite tous les États Membres à bénéficier des travaux et autres services de ce Centre visant à la résolution fiable, rapide et efficace des différends en matière de commerce et d'investissement.

D'autre part, le Fonds d'investissement international développé en tant qu'instrument d'investissement halal dans le cadre de l'indice islamique OIC/COMCEC 50 est un résultat important de notre travail dans ce domaine. Je tiens à souligner que les efforts déployés par les États Membres pour promouvoir le Fonds auprès des investisseurs et les encourager à investir dans le Fonds sont inestimables.

Je voudrais également évoquer la mise en œuvre réussie du programme PME du COMCEC, qui vise à accroître notre volume commercial, à augmenter l'emploi et à améliorer la communication entre nos PME en créant des réseaux d'affaires entre les petites et moyennes entreprises, qui constituent le pilier fondamental de l'économie de nos pays. À mon avis, il est très important que les domaines identifiés dans le cadre de ce programme aient été ajoutés aux thèmes soutenus dans le cadre du financement des projets du COMCEC et que les projets dans ce domaine aient commencé à être soutenus à partir de cette année. Le soutien que les États Membres ont apporté jusqu'à présent et

apporteront à partir de maintenant aux projets et activités à mener dans ce contexte est très précieux.

Les travaux menés dans le cadre du Forum de haut niveau sur la transformation numérique du COMCEC ont une forte valeur ajoutée en termes de réponse aux besoins qui se font jour dans l'environnement actuel. Dans ce cadre, nous sommes heureux de constater que le concours de cybersécurité et la formation avancée en cybersécurité, organisés en septembre dernier avec la participation active des Pays Membres, ont contribué à renforcer les capacités en matière de cybersécurité. Je voudrais inviter tous les pays à exploiter au maximum les possibilités offertes par ce forum.

Honorables membres du Comité de Suivi,

Les groupes de travail sectoriels du COMCEC ont abordé des questions importantes cette année. J'estime que les recommandations politiques concrètes et les feuilles de route qui seront identifiées à la suite des travaux dans ce domaine contribueront de manière significative aux efforts de coopération dans les domaines concernés au cours de la période à venir.

Les programmes d'appui aux projets du COMCEC jouent un rôle très important dans la mise en œuvre de ces recommandations politiques et de ces feuilles de route. En conséquence, 156 projets ont été soutenus dans le cadre des programmes d'appui aux projets du COMCEC de 2014 à 2024. L'année dernière, 24 projets ont été menés à bien grâce aux précieuses contributions de nos pays et des organisations concernées de l'OCI. Je voudrais également noter que les faveurs des pays membres permettront au programme de soutenir 23 projets cette année.

Distingués représentants des Pays Membres du Comité,

Réalisé en solidarité avec la Palestine et en soutien à nos frères et sœurs de Jérusalem, le programme Al-Quds du COMCEC nous a permis de mettre en œuvre d'importants projets. Ainsi, huit projets ont été mis en œuvre dans différents domaines, y compris des cours de formation professionnelle qui touchent la vie de nos frères et sœurs à Jérusalem. Cette année, le programme vise à soutenir huit nouveaux projets. Inshallah,

nous continuerons à apporter ce soutien à nos frères et sœurs palestiniens au cours de la période à venir.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude à tous les Pays Membres et aux organisations de l'OCI pour leur participation active à nos efforts de coopération et au partage d'expériences. Je souhaite à tous les pays de maintenir leurs acquis dans leurs entreprises futures.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient avec vous.

ANNEXE

III

Original : L'arabe

**MESSAGE DE SON EXCELLENCE M. HISSEIN BRAHIM TAHA,
SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DE LA COOPERATION
ISLAMIQUE (OCI)**

S.E. M. Ridvan Agaoglu, vice-président chargé de la stratégie et

**du budget de la Présidence de la République de Turquie Excellences, Chefs de
délégations,**

Mesdames et Messieurs,

Assalamu Aleykum wa-Rahmatullahi wa-Barakatuhu.

C'est un honneur pour moi, au nom du Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, de m'adresser à la 41^e réunion du Comité de suivi du Comité permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'OCI (COMCEC) dans la ville historique d'Ankara.

Je tiens à exprimer notre sincère gratitude à Son Excellence M. Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, au gouvernement et au peuple turcs, ainsi qu'au président et à l'équipe du COMCEC, pour les dispositions prises pour cette réunion et pour leurs efforts continus dans le cadre des programmes de l'OCI, en particulier dans le domaine économique, y compris les activités et les projets du COMCEC.

Malgré les progrès accomplis depuis la précédente réunion du COMCEC, nous sommes toujours confrontés à des défis sans précédent tels que les disparités économiques, les tensions géopolitiques et le changement climatique. Pour parvenir à une reprise et à un développement économiques durables, il convient de renforcer les structures de gouvernance locales et d'encourager la coopération internationale. À cet égard, notre collaboration dans le domaine économique a continué de privilégier la mise en place des cadres institutionnels nécessaires à un engagement économique multilatéral actif dans divers secteurs, notamment le commerce, le tourisme, les transports, l'agriculture et la sécurité alimentaire, le développement rural, le travail, l'emploi, les finances et la protection sociale.

Ses Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Cette année, 2025, est l'année au cours de laquelle nous nous sommes collectivement engagés à atteindre 25 % du commerce intra-OCI. À huit mois de l'échéance, cette vision reste de la plus haute importance. Dans ce contexte, il est nécessaire de noter qu'au cours des dernières années, on a observé un progrès modeste dans l'augmentation du commerce intra-OCI. Selon les données disponibles, la part du commerce intra-OCI

dans le commerce extérieur global des États membres a augmenté de 6,26 %, passant de 19,16 % en 2023 à 20,36 % en 2024. Cela signifie que nous sommes encore loin de notre objectif qui consiste à atteindre 25 % d'échanges commerciaux intra-OCI d'ici 2025. En conséquence, il est urgent que les États membres de l'OCI accélèrent la mise en œuvre des différentes initiatives de l'OCI liées au commerce et à l'investissement, notamment le Système de préférences commerciales (TPS-OIC). En outre, le secteur privé des pays de l'OCI devrait être encouragé par les gouvernements à développer davantage de liens commerciaux et à accroître leurs échanges au sein de la région de l'OCI.

Je voudrais profiter de cette occasion pour attirer votre attention sur l'annonce des nouveaux taux tarifaires américains qui ont provoqué une onde de choc sur les marchés mondiaux. Dans ce contexte, je tiens à remercier le SESRIC et le CIDC pour leur étude sur l'impact possible de cette nouvelle politique commerciale américaine sur les économies des États membres de l'OCI. Je voudrais donc demander aux institutions susmentionnées de l'OCI d'étudier plus en détail la nouvelle politique tarifaire américaine et de présenter une étude exhaustive à la session ministérielle du COMCEC.

Monsieur le Président,

Distingués invités,

Il est impératif que nous réaffirmions notre engagement à favoriser la coopération économique et la collaboration commerciale entre les États membres. Dans ce contexte, des activités continues et plusieurs réunions et forums sectoriels au niveau ministériel sont prévus cette année, comme indiqué dans mon rapport. La 10^e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole (MCFSAD) se tiendra en République du Tchad. Cette réunion permettra de discuter de la situation actuelle de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI, d'identifier les priorités et de convenir des moyens de relever les défis liés au renforcement de la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI. La 6^e Conférence islamique des ministres du Travail (ICLM) se tiendra également cette année à Doha, dans l'État du Qatar, afin d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de l'ICLM et de la stratégie de l'OCI en matière de marché du travail, et de délibérer sur les activités des institutions de l'OCI dans les domaines du travail, notamment le chômage, le développement des compétences de la main-d'œuvre et le renforcement de la protection sociale. Dans ce contexte, nous tenons à exprimer notre gratitude aux États membres qui ont signé et ratifié le Statut du Centre du travail de l'OCI au cours de l'année écoulée, et nous espérons que ces progrès favoriseront une collaboration plus étroite et encourageront la coordination dans les domaines liés au travail.

En outre, la deuxième réunion des parties prenantes sur le projet de chemin de fer OCI Dakar-Port Soudan s'est tenue le 24 février 2025 au siège de l'OCI à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. La réunion a mis l'accent sur la nécessité d'identifier les défis qui

entravent la mise en œuvre du projet, sur l'importance de convenir d'une marche à suivre, ainsi que sur l'élaboration de stratégies pour surmonter ces défis. Les résultats de cette réunion seront soumis à la deuxième conférence ministérielle sur le transport dans les États membres de l'OCI, qui se tiendra à Istanbul, en République de Turquie, en 2025 ou en 2026. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude au gouvernement de la République de Turquie pour son offre d'accueillir ladite réunion ministérielle sur les transports.

Il convient de mentionner que les conférences ministérielles de l'OCI jouent un rôle déterminant dans le renforcement de la coopération entre les États membres dans les domaines économiques.

Le Forum de l'OCI sur l'investissement en Afrique se tiendra également en République du Mali, du 2 au 4 décembre 2025. J'encourage donc tous les États membres à participer activement aux événements économiques de l'OCI mentionnés ci-dessus.

En outre, je tiens à mentionner que les institutions concernées de l'OCI, à savoir le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, l'ICDT, le Groupe de la BID, l'IOFS, l'OICLC, le SMIC, l'ICCD et l'IFHAB, ont mis en œuvre plusieurs projets de développement et de promotion, ainsi que des programmes de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects économiques, au profit de nos pays.

En conséquence, le Secrétariat général de l'OCI et ses institutions compétentes susmentionnées continueront à travailler en étroite collaboration avec ses États membres afin de promouvoir une réponse collaborative visant à faciliter le développement économique dans nos pays.

Je vous souhaite une réunion couronnée de succès, dont les résultats profiteront à la communauté islamique.

Essalamu Alaikum Wa Rahmatullahi Wa Barakatuh

ANNEXE

IV

RAPPORT DE
LA 46^e REUNION DU COMITE DE SESSION
(06 Mai 2025, Réunion en Ligne)

- La 46^{ème} Réunion du Comité de Session du COMCEC s'est tenue en ligne le 6 Mai 2025.
- La réunion a été présidée par M. Selçuk KOÇ, Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les institutions suivantes de l'OCI ont participé à la Réunion :
 - Centre de Recherche Et De Formation Statistique, Economique Et Sociale Pour Les Pays Islamiques (SESRIC)
 - Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
 - Banque Islamique de Développement (BID)
 - La Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC)
 - La Société Islamique pour l'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE)
 - La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID)
 - L'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA)
 - Centre du Travail de l'OCI (OCI LC)
 - Institut de Normalisation Et De Métrologie Des Pays Islamiques (INMPI)
 - Chambre Islamique Du Commerce Et Du Développement (CICD)
- La Réunion a convenu des points suivants à l'ordre du jour pour discussion :
 - Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC: Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC
 - Contributions Possibles Des Institutions de l'OCI à la Mise En Œuvre des ODD dans les Pays Membres de l'OCI
 - Préparatifs du Rapport Annuel sur les Progrès Vers La Réalisation des ODD Prioritaires au niveau de l'OCI
 - Activités des institutions de l'OCI servant à la mise en œuvre des ODD
 - Projets Phares du COMCEC
 - Programme D'intelligence Economique de l'OCI

- Contributions Possibles Des Institutions de l'OCI au Profit du Peuple Palestinien/Al-Qods Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des Pays Observateurs Géographiquement Eloignés
- Questions Diverses

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC: Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

- Soulignant les efforts louables et les contributions des institutions de l'OCI à la réalisation de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC, le Comité a passé en revue les activités achevées et planifiées des institutions pertinentes de l'OCI servant directement à la mise en œuvre des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC et les activités servant aux objectifs de la Stratégie du COMCEC depuis la 40^{ème} Session Ministérielle du COMCEC, basées sur les domaines de coopération.
- En premier lieu, le BCC a présenté un aperçu des activités des Institutions de l'OCI Alignées sur les Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC et la Stratégie du COMCEC. à cet égard, le BCC a précisé que les Institutions de l'OCI ont menées 39 activités dans la catégorie du Groupe A et 78 activités dans la catégorie du Groupe B depuis la précédente Session Ministérielle du COMCEC. Il a également été mentionné que 45 activités du Groupe A et 117 activités du Groupe B seront réalisés jusqu'à la fin de cette année.
- Le Comité a souligné l'importance des contributions des institutions de l'OCI et a apprécié leurs efforts vers la mise en œuvre des recommandations politiques ministérielles du COMCEC ainsi que la réalisation des objectifs de la stratégie du COMCEC.
- Le Comité a pris note avec appréciation des efforts du SESRIC pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC à travers des activités spécifiquement conçues, telles que le renforcement des capacités et les programmes de formation.
- D'autre part, le Comité a été informé des projets mis en œuvre dans le cadre des Programmes De Soutien Aux Projets du COMCEC. Il a été souligné que 23 projets sont mis en œuvre par les Pays Membres de l'OCI et les Institutions de l'OCI dans le cadre du Financement De Projets du COMCEC (FPC) en 2025.

- Le Comité a salué les Institutions de l'OCI pour leur contribution à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC ainsi que les Recommandations de Politique du COMCEC.
- En outre, le Comité a demandé aux Institutions de l'OCI, dans la mesure du possible, de s'impliquer dans les projets des Pays Membres de l'OCI en tant que partenaires de projet en fournissant une assistance technique dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets afin d'encourager les Pays Membres à devenir partenaires de projet pour le 13^{ème} appel à propositions de projets dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.

Contributions Possibles des Institutions de l'OCI à la Mise en Œuvre des ODD dans les Etats Membres de l'OCI

- Le SESRIC a informé le Comité à propos de deux activités des Indicateurs de l'ODD qui seront réalisés après la 40^{ème} Session Ministérielle du COMCEC au profit des offices nationales des statistiques. Ces activités sont principalement concentrées sur l'ODD 3 relatif à la bonne santé et au bien-être et sur l'ODD 8 relatif au travail décent et à la croissance économique.
- Le Comité a été informé par le SESRIC à propos des préparatifs menés par le SESRIC pour la préparation du septième rapport intitulé «Vers la réalisation des priorités du développement durable dans les pays de l'OCI» qui sera soumis à la prochaine session ministérielle.
- Concernant les activités liées aux ODD des institutions de l'OCI, le BCC a informé le Comité que selon le Système En Ligne du COMCEC, 11 activités ont été achevées et 59 activités ont été planifiées sur les ODD prioritaires en 2025.

Projets Phares du COMCEC

- Le Comité a été informé par le BCC des progrès et des développements récents dans la mise en œuvre des Projets/Programmes Phares du COMCEC tels que le SPC-OCI, le Centre d'Arbitrage de l'OCI et l'indice et fonds S&P OIC/COMCEC 50 Shariah et le programme PME du COMCEC.
- Soulignant le rôle important des institutions de l'OCI dans la sensibilisation croissante des pays membres aux projets phares du COMCEC, le Comité a invité les institutions compétentes de l'OCI à intensifier davantage leurs efforts dans la mesure du possible à cette fin.

Programme D'intelligence Economique de l'OCI

- Le Comité a également été informé par la SIACE (Groupe de la BID) sur le travail entrepris pour lancer le Programme du Centre d'informatique décisionnelle (Business Intelligence) de l'OCI. Le Comité a pris note des programmes de formation et de renforcement des capacités, dont le dernier s'est tenu en février 2025 à Jakarta, en Indonésie.
- Saluant les efforts de la SIACE, en collaboration avec le SESRIC, le CIDC et l'CIDCD dans la conduite de programmes de renforcement des capacités et rappelant la résolution pertinente de la 40^{ème} Session Ministérielle du COMCEC, le Comité a demandé à la SIACE, en collaboration avec le SESRIC, le CIDC et l'CIDCD de poursuivre leurs efforts pour achever les préparatifs techniques, en vue du lancement du Programme De Veille Economique de l'OCI dès que possible.

Contributions Possibles Des Institutions de l'OCI au Profit du Peuple Palestinien/Al-Qods Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des Pays Observateurs Géographiquement Eloignés

- Le Comité a été informé par les Institutions de l'OCI de leurs activités, projets et programmes existants et nouvellement lancés au profit du Peuple Palestinien et d'Al-Qods Sharif et des Pays Membres de l'OCI Géographiquement Eloignés, tels que la Guyane et le Suriname, ainsi que des Pays Observateurs.
- Prenant note du compte rendu fait par l'OISA sur l'appel d'aide alimentaire humanitaire, comprenant plus de 200 tonnes de farine de blé depuis janvier dernier pour Gaza par l'OISA, le Comité salué avec satisfaction des efforts critiques et opportuns de l'OISA à cet égard.
- Le Comité s'est félicité que le SESRIC ait organisé 27 activités différentes au bénéfice de 64 participants provenant des institutions nationales pertinentes de l'État de Palestine depuis la 40^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.
- Le Comité a pris note avec appréciation que les efforts de l'INMPI en vue de garantir l'engagement actif des homologues palestiniens dans les activités de renforcement des capacités relevant de son champ d'activité.
- Saluant les efforts déployés dans le cadre du programme COMCEC Al-Qods pour améliorer les conditions socio-économiques à Al-Qods, le Comité a noté avec satisfaction que 8 projets sont mis en œuvre dans le cadre de ce programme pour soutenir les PME et autonomiser les femmes ainsi que les jeunes à travers divers programmes d'enseignement professionnel et activités de formation.

- Concernant les activités des Institutions de l'OCI envers les pays membres de l'OCI éloignés, le Comité a pris note avec satisfaction les activités du SESRIC, à savoir 12 différentes activités au profit de la Guyane et 11 différentes activités au profit du Suriname.
- Le Comité a aussi été informé que le Suriname mettra en œuvre un projet dans le domaine des PME sous le Financement des Projets du COMCEC et que la Guyane profitera également de ce projet en tant que pays bénéficiaire.
- Saluant les efforts des Institutions de l'OCI, le Comité leur a demandé de poursuivre leurs efforts en menant des activités, des projets et des programmes conjoints.

Questions Diverses

- La Réunion du Comité s'est terminée par un vote de remerciement.

ANNEXE

V



**ORDRE DU JOUR DE LA 41^e RÉUNION
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**

(13-14 mai 2025, Ankara)

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre
3. Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action
4. Commerce intra-OCI
5. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
6. Approfondissement de la coopération financière
7. Amélioration des transports et des communications
8. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
9. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
10. Allègement de la Pauvreté
11. Coopération sur la transformation numérique
12. Préparatifs en vue de l'échange de vues sur le thème "Développement/amélioration des stratégies d'exportation dans les pays membres de l'OCI".
13. Projet d'Ordre du Jour de la 41^{ème} Session du COMCEC
14. Questions Diverses
15. Adoption du rapport

ANNEXE

VI

RECOMMANDATIONS DU 41^{ème} RÉUNION DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC

1. **Rappelant** les résolutions pertinentes des Sommets extraordinaires conjoints arabo-islamiques sur l'agression israélienne contre le peuple palestinien, tenus à Riyad (Arabie saoudite) les 11 novembre 2023 et 11 novembre 2024 ; du 15e Sommet islamique tenu à Banjul (Gambie) les 4 et 5 mai 2024 ; ainsi que de la 20e session extraordinaire du Conseil des ministres des affaires étrangères (CMAE) tenue le 7 mars 2025 à Djeddah (Arabie saoudite), le Comité **a encouragé** les Pays Membres à mettre pleinement en œuvre lesdites résolutions.

2. Le Comité **a incité à** accroître les efforts conjoints pour contraindre Israël à un cessez-le-feu immédiat et à mettre fin à toutes les formes d'agression et de violations barbares contre la bande de Gaza et la Cisjordanie, et à permettre l'acheminement de l'aide humanitaire dans la région.

3. Le Comité **a pris note** du plan d'intervention d'urgence préparé par l'État de Palestine pour faire face aux répercussions de l'agression israélienne contre l'État de Palestine, ainsi qu'au crime de génocide de masse perpétré dans la bande de Gaza. Il **a appelé** les États Membres, les agences de développement et les fonds nationaux concernés à soutenir ce plan d'urgence pour les opérations de secours et de relèvement, en coordination avec le Gouvernement de l'État de Palestine.

4. **Prenant en considération** la situation actuelle en Palestine, le Comité **a appelé** les Pays Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'État Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.

5. **Saluant** les efforts déployés par les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations politiques ministérielles, le Comité **a invité** les Pays Membres à déployer tous les efforts possibles pour appliquer lesdites recommandations et à tirer parti des facilités et mécanismes existants, en particulier des Groupes de travail du COMCEC et des Programmes d'appui aux projets du COMCEC, à savoir le Financement de projets du COMCEC et le Programme Al-Qods du COMCEC. Il a également **demandé** aux Institutions de l'OCI de soutenir les Pays Membres à cette fin.

6. **Rappelant** la résolution pertinente de la 40e Session du COMCEC, Le Comité **a appelé** les Pays Membres à utiliser le Système de Suivi de la Politique du COMCEC pour soumettre les informations et données nécessaires sur la mise en œuvre des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC dans leurs pays respectifs et **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC d'établir régulièrement un rapport sur le progrès de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC aux Sessions du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi et à d'autres forums pertinents de l'OCI.

7. Le Comité **a exprimé** son appréciation au Secrétariat Général de l'OCI, au BCC, au SESRIC, au CIDC, à la BISD, au SIFC, au SIACE, à l'ICD, à l'OISA, au SMIC, à l'OCI LC et au CIDC pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations de Politique Ministérielle.

8. **Soulignant** l'importance de la réalisation des objectifs fixés par l'OCI 2025 : Programme d'Action et du suivi actif de la section économique et commerciale du Programme par le COMCEC, et **saluant** les efforts de préparation en vue de l'élaboration d'un Programme d'Action complet qui lui succédera, le Comité **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre des rapports d'activité détaillés aux Sessions Ministérielles et aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC.

9. **Rappelant** les résolutions pertinentes des Sessions du COMCEC, le Comité **a invité** les Pays Membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier les accords dans le domaine économique, en vue de renforcer la coopération économique et commerciale entre les Pays Membres de l'OCI.

10. **Considérant** l'importance d'un système commercial multilatéral équitable et juste pour une croissance durable des pays, et **prenant note de** l'assistance technique actuellement fournie par les Pays Membres de l'OMC appartenant à l'OCI aux pays non participants pour soutenir leurs efforts d'adhésion à l'OMC, le Comité **a appelé la** BISD et le CIDC à poursuivre leur assistance technique aux Pays Membres dans le cadre des négociations commerciales multilatérales et à coordonner la position des Pays Membres au sein de l'OMC, notamment en vue de la 14^e Conférence ministérielle de l'OMC, prévue au début de l'année 2026 au Cameroun.

11. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 40e Session du COMCEC et saluant les efforts déployés pour la mise en œuvre effective du SPC-OCI, devenu opérationnel depuis le 1er juillet 2022, le Comité **a demandé** aux États participants qui ne l'ont pas encore fait de finaliser leurs procédures internes, et **a appelé** les Pays Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI à le faire dans les meilleurs délais et à accomplir les autres procédures nécessaires à leur adhésion au Système.

12. Rappelant les résolutions pertinentes de la 40^e session du COMCEC, le Comité a salué la proposition de la République de Türkiye d'accueillir une réunion du CNC le 9 septembre 2025 afin d'élaborer une éventuelle expansion du SPC-OCI, avec une couverture de produits élargie et de nouvelles disciplines. Il a appelé les États membres de l'OCI ayant signé et ratifié l'Accord-cadre du SPC-OCI à participer activement à cette réunion, et a invité les États membres qui ne sont pas parties à l'Accord-cadre à y assister en tant qu'observateurs.

13. Le Comité s'est également félicité de la proposition de la République de Türkiye d'accueillir une réunion supplémentaire du CNC le 10 septembre 2025, avec la participation des États participants ayant déjà soumis leur liste de concessions, afin de discuter des questions de mise en œuvre, et a appelé les États participants concernés à y participer activement.

14. Le Comité a **pris note avec appréciation** de l'organisation d'ateliers, de webinaires, de formations, de foires, d'expositions et de forums par le CIDC et les institutions des pays partenaires dans le domaine du commerce, et **a demandé** aux Pays Membres de continuer à fournir au CIDC des données statistiques relatives au commerce, aux investissements et aux réglementations.

15. Le Comité **a apprécié** les activités de financement du commerce, de promotion, de développement et de renforcement des capacités de la SIFC, ainsi que la mobilisation de fonds sur les marchés internationaux et auprès des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de 25 % de commerce intra-OCI.

16. **Rappelant** la résolution pertinente de la 40^e Session ministérielle du COMCEC et **prenant note** du rapport d'avancement soumis par la SIACE sur le Programme du Centre d'intelligence économique de l'OCI (OBIC), le Comité **a demandé** à la SIACE, en coopération avec le SESRIC, le CIDC et le CICD, de poursuivre leurs efforts pour finaliser les préparatifs techniques en vue du lancement du Programme OBIC, et de soumettre régulièrement des rapports d'avancement relatifs à l'OBIC aux Sessions ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de suivi.

17. **Reconnaissant** le rôle du SMIIIC dans l'avancement de la normalisation, de l'accréditation et de la métrologie, notant leur impact bénéfique sur l'amélioration de la facilitation du commerce et le renforcement des capacités, le Comité **a invité** les États Membres à adopter officiellement et à mettre en œuvre les normes OCI/SMIIIC conformément aux directives d'adoption du SMIIIC.

18. **Reconnaissant** le rôle important du Centre d'arbitrage de l'OCI, en tant qu'institution affiliée à la CICD pour le règlement des différends, le Comité **a**

appelé les Pays Membres à encourager une participation active aux activités du Centre et à promouvoir l'utilisation des services offerts par celui-ci auprès de ceux qui en font la demande.

19. **Tenant compte** du rôle crucial du financement du secteur privé dans la mobilisation des investissements privés et dans la garantie d'une croissance économique durable dans les États Membres, le Comité **a invité** ces derniers à mieux tirer parti des facilités de l'ICD à travers des projets solides visant à promouvoir la concurrence, l'entrepreneuriat et la création d'opportunités d'emploi.

20. **Rappelant** la résolution pertinente de la 40e Session ministérielle du COMCEC sur le Programme du COMCEC pour les PME, le Comité **a demandé** aux Pays Membres intéressés ainsi qu'aux Institutions pertinentes de l'OCI de participer activement aux activités menées dans le cadre dudit Programme.

21. **Reconnaissant** les efforts continus de la CICD pour faire progresser la transformation numérique, notamment à travers le développement d'une plateforme de freelance dans le cadre de l'Initiative palestinienne et la numérisation des chambres de commerce, le Comité **a encouragé** les États Membres, leurs secteurs privés ainsi que les institutions de l'OCI à s'engager activement dans ces initiatives en soutenant l'investissement, la formation et les opportunités d'emploi dans le domaine du numérique.

22. Le Comité **a appelé** les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds international conforme à la Charia S&P OCI/COMCEC, qui comprend des actions issues de l'indice Charia 50 de l'OCI-COMCEC et a été développé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI, auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.

23. Le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI d'achever les préparatifs techniques du Projet d'Échange d'Or de l'OCI, basé sur un modèle de chaîne de blocs, en coopération avec les Banques centrales des Pays Membres intéressés.

24. **Saluant** l'implication de 14 Pays Membres dans la Plateforme Électronique Immobilière du COMCEC, dans le cadre du Forum de Réglementation des Marchés de Capitaux, le Comité a demandé au Secrétariat du Forum d'accélérer les travaux juridiques, administratifs et techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une plateforme pleinement opérationnelle, et a invité les Pays Membres ne l'ayant pas encore fait à identifier leurs organismes compétents et à les notifier au Secrétariat du Forum.

25. Le Comité **a réitéré** l'importance du projet de Chemin de Fer Dakar-Port

Soudan comme l'un des plus importants projets de développement visant à renforcer le mouvement des personnes et des marchandises entre les pays africains membres de l'OCI.

26. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République de Türkiye d'accueillir la 2^e réunion ministérielle de l'OCI sur le transport au cours de sa présidence du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE).

27. **Prenant note** des initiatives de l'OISA dans le domaine de l'agriculture guidée par les technologies, le Comité a demandé à l'OISA d'assurer la liaison avec les Pays Membres en vue de formuler des politiques agricoles globales axées sur la technologie, visant à relever les défis régionaux, maximiser les opportunités, établir des partenariats public-privé solides et encourager la recherche et le développement de solutions agro-technologiques durables.

28. **Exprimant** son appréciation au SESRIC pour ses efforts dans l'exécution de la Feuille de route stratégique OCI-EFTP 2020–2025, en vue de soutenir et de compléter les efforts des autorités de l'EFTP des pays membres de l'OCI dans l'amélioration de leurs systèmes existants, le Comité **a demandé** au SESRIC d'identifier les défis et tendances actuels dans les pays de l'OCI dans le domaine de l'EFTP afin de préparer une nouvelle feuille de route pour la période 2026–2035, conformément au nouveau Programme d'action de l'OCI et à l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, en coopération avec les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI.

29. **Rappelant** la résolution pertinente des Sessions du COMCEC, le Comité **a demandé** au BCC de continuer à compiler les activités pertinentes des Institutions de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD pour les soumettre à la 41^e Session du COMCEC.

30. **Saluant** les efforts du SESRIC dans l'élaboration de rapports annuels sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD prioritaires dans les Pays Membres de l'OCI, soumis régulièrement aux Sessions Ministérielles du COMCEC, le Comité **a demandé** au SESRIC de continuer à dispenser des formations statistiques dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB), avec un accent particulier sur les ODD, au bénéfice des Bureaux Nationaux de Statistique des Pays Membres.

31. Le Comité **a reconnu** les efforts du SESRIC dans le cadre du Réseau des Petites et Moyennes Entreprises de l'OCI (OCI-RESPME), du Réseau des Institutions de Sécurité Sociale de l'OCI (OCI-SSINET), du Réseau de Sécurité et de Santé au Travail de l'OCI (OCI-OSHNET), du Réseau des Services Publics de l'Emploi de l'OCI (OCI-PESNET) et du Réseau de Gestion des Risques de

Catastrophes de l'OCI (OCI-DRMNET), et **a appelé** les Pays Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ces réseaux et à répondre aux questionnaires envoyés par le SESRIC.

32. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 40e Session ministérielle du COMCEC, le Comité **a demandé** au Groupe de la BISD de soumettre régulièrement des rapports sur la mise en œuvre de ses programmes, en particulier le FIRD et le SPDA, aux Sessions ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de suivi du COMCEC.

33. **Prenant note avec appréciation** des efforts du Forum de Haut Niveau du COMCEC sur la transformation numérique pour l'échange d'expériences entre les Pays Membres, le Comité **a appelé** les Pays Membres intéressés et les Institutions pertinentes de l'OCI à participer activement aux activités du Forum au cours de la période à venir.

34. **Rappelant** la résolution pertinente de la 40e Session ministérielle du COMCEC, le Comité **a salué** les efforts du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC, qui entreprendra les préparatifs nécessaires, y compris, entre autres, la formulation d'un ensemble de recommandations politiques pour la Session ministérielle d'Échange de vues de la 41e Réunion du COMCEC, ayant pour thème : « Développement / Amélioration des stratégies d'exportation dans les Pays Membres de l'OCI », et **a appelé** les Pays Membres à participer activement à la 25e Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce, qui se tiendra les 22 et 23 septembre 2025.

35. Le Comité **a demandé** au BCC de faire circuler un questionnaire comprenant les thèmes suivants parmi les Pays Membres afin d'explorer leurs points de vue sur les thèmes possibles de la Session Ministérielle d'Échange de Vues du COMCEC.

Thème 1 : Développement des outils efficaces de financement du commerce pour accroître les exportations dans les Pays Membres de l'OCI.

Thème 2 : Potentiel du financement communautaire pour le développement économique dans les Pays Membres de l'OCI.

Thème 3 : Promotion d'un secteur agricole et alimentaire résilient face au changement climatique dans les Pays Membres de l'OCI.

Thème 4 : Conception de systèmes de transport multimodes intégrés dans les Pays Membres de l'OCI.

Thème 5 : Impacts du changement climatique et stratégies d'atténuation pour un tourisme durable au sein de l'OCI.

Thème 6 : La prévention de l'inadéquation des compétences sur le marché du travail dans les Pays Membres de l'OCI.

36. Le Comité **a préparé et décidé de** soumettre le projet de l'ordre du jour à la 41e session du COMCEC.

ANNEXE

VII

RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES DE LA 41^e RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

1. Le Comité **a accueilli** le Rapport sur la Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC soumis par le BCC, soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie et **a salué** les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs précieuses contributions à la mise en œuvre de la Stratégie.
2. Le Comité **s'est félicité** des vingt-trois projets qui sont mis en œuvre en 2025 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC et **a invité** les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projet du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les Recommandations Politiques Ministérielles.
3. Le Comité **s'est également félicité** du fait que huit projets soient mis en œuvre par le ministère de l'Économie nationale de Palestine dans le cadre du programme COMCEC Al Qods en 2025, dans le but d'améliorer le bien-être des personnes vivant à Al Qods Al Charif.
4. Le Comité **a pris note avec satisfaction** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'action.
5. Le Comité **s'est félicité** de la tenue de la 7^e Réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI (ACMOI), les 4 et 5 décembre 2024, au siège de l'OCI à Djeddah.
6. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 24^e réunion du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, le 21 avril 2024, ayant pour thème « Développement / Amélioration des stratégies d'exportation dans les pays membres de l'OCI », le Comité **a appelé** les pays membres inscrits au Groupe de travail à participer activement à sa 25^e réunion, qui sera organisée sur le même thème les 22 et 23 septembre 2025.
7. Le Comité **s'est félicité** des activités organisées par le BCC, le SESRIC, le CIDC, le groupe de la BIsD, la SIFC, la SIACE, l'ICD, l'OISA, le CIDC et le SMIC dans le domaine du commerce, alignées sur la Stratégie du COMCEC depuis la 40^e Session du COMCEC.
8. Le Comité **a salué** les efforts déployés par l'Indonésie et le SMIC pour les projets suivants, mis en œuvre dans le domaine du commerce en 2025, dans le cadre du financement de projets du COMCEC :
 - Le projet intitulé « Renforcement des normes des abattoirs pour assurer la conformité aux normes halal et de sécurité alimentaire », mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec la Türkiye et le SMIC,
 - Le projet intitulé « Renforcement des capacités des laboratoires de métrologie pour améliorer la qualité de l'infrastructure », est mis en œuvre par le SMIC avec la Türkiye, le Soudan et l'Ouganda.

9. Le Comité **s'est félicité** de l'organisation de la 5^e édition de l'Expo Santé des États membres de l'OCI, tenue du 15 au 19 avril 2025 à Dakar, République du Sénégal, sous les auspices du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, et **a invité** les pays membres à participer activement aux activités suivantes :

- Le Forum d'investissement de l'OCI en Afrique, qui se tiendra du 2 au 4 décembre 2025 à Bamako, République du Mali, sous le thème « Libérer le potentiel d'investissement de l'Afrique », en coopération avec le Groupe de la BIsD et d'autres institutions pertinentes de l'OCI,
- L'exposition sur le tourisme se tiendra du 23 au 25 octobre 2025 en Ouganda,
- Le Halal Expo, qui se tiendra du 26 au 29 novembre 2025 à Istanbul, Türkiye.

10. Le Comité **a apprécié** le BCC et le CIDC en tant que co-secrétariats du Comité de négociations commerciales (CNC) pour leur supervision des négociations commerciales et des activités de renforcement des capacités relatives à l'Accord-cadre sur le Système de Préférences Commerciales entre les Pays Membres de l'OCI.

11. Le Comité **a demandé** au CIDC et au BCC de poursuivre leurs efforts de sensibilisation au SPC-OCI et à son impact sur le secteur privé, au profit des Pays Membres de l'OCI, au cours de la période à venir.

12. Le Comité **a appelé** les membres de l'OMC appartenant à l'OCI à aider les Pays Membres de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion, et **a également invité** les États Membres ainsi que les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux États Membres nécessitant une assistance technique en matière de pratiques de facilitation du commerce, en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

13. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour ses efforts continus dans l'organisation d'activités statistiques dans le domaine du commerce, et **a pris note avec satisfaction** du cours de formation sur « les statistiques du commerce international » tenu les 14 et 15 mai 2025, offert par le Royaume du Maroc, au profit des bureaux nationaux de statistique et des institutions nationales concernées des Pays Membres de l'OCI.

14. **Soulignant** l'importance de la mobilisation de fonds extérieurs s'élevant à 3,8 milliards de dollars américains, soit 53 % du total des approbations en 2024, le Comité **a pris note avec satisfaction** que les approbations de financement du commerce de la SIFC pour 2024 ont atteint 7,3 milliards de dollars américains, reflétant une augmentation de 6 % par rapport aux 6,9 milliards enregistrés en 2023 ; et que les décaissements de financement du commerce se sont élevés à 6,6 milliards de dollars américains en 2024, représentant une hausse de 9 % par rapport aux 6,0 milliards enregistrés en 2023.

15. Le Comité **a pris note** des initiatives de promotion du commerce et de développement des capacités mises en œuvre par la SIFC dans le cadre de ses divers programmes phares, tels que le Programme de Pont Commercial Arabo-Africain (AATB) et l'Initiative Aide pour le Commerce pour les États Arabes

(AFTIAS).

16. Le Comité **a salué** les efforts de la SIFC pour le lancement de Trade Connect Central Asia+ (TCCA+), en consultation avec les Pays Membres de l'OCI suivants : l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, dans le but de renforcer la coopération économique régionale, l'accès aux marchés et la promotion du commerce, tant entre eux qu'avec le reste du monde.

17. **Saluant** les solutions commerciales intégrées de la SIFC, à travers lesquelles une assistance technique liée au commerce et des produits financiers sont offerts aux Pays Membres dans le but de maximiser l'impact des solutions commerciales de la SIFC sur le développement, le Comité **a pris note avec satisfaction** des efforts de la SIFC dans le cadre de son programme mondial pour les PME, visant à améliorer l'accès des PME aux crédits et aux marchés internationaux, en partenariat avec les banques locales et les institutions d'appui aux PME dans les pays bénéficiaires.

18. Le Comité **a demandé** à la SIAICE de continuer à soumettre des rapports sur ses activités d'assurance-crédit à l'exportation aux Sessions ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

19. Le Comité **a pris note avec satisfaction** du volume d'affaires assuré par la CIEC en 2024, qui s'élevait à 12,9 milliards de dollars américains et du rôle de la CIEC dans le soutien des 5,9 milliards de dollars américains d'affaires intra-OCI assurées en 2024.

20. **Soulignant** l'importance du bon fonctionnement de l'Accord de reconnaissance multilatérale (ARM) entre les organismes nationaux d'accréditation halal des pays membres de l'OCI, conformément aux normes de l'OCI/SMIIC telles que décrites dans l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI (OHAQ), le Comité **a demandé** d'accélérer les efforts en vue de cet objectif, dans le cadre du Forum Islamique pour les Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB).

21. Le Comité **a appelé les** États Membres à participer activement à la Halal Expo İstanbul 2025 et au 11e Sommet mondial du Halal qui se tiendront à İstanbul, en Türkiye, du 26 au 29 novembre 2025, en collaboration avec le SMIIC et le CIDC.

22. Le comité **s'est félicité des** efforts déployés par le SMIIC pour mener à bien les activités suivantes dans son domaine de compétence ;

- OIC/SMIIC 3:2019 – Évaluation de la conformité – Exigences pour les organismes d'accréditation halal accréditant des organismes d'évaluation de la conformité halal.
Formation de base, dispensée en ligne les 2 et 3 décembre 2024.
- OIC/SMIIC 24:2020 – Exigences générales pour les additifs alimentaires et autres substances chimiques ajoutées aux aliments halal. Formation de base, dispensée en arabe pour les experts des États membres arabophones, les 9 et 10 décembre 2024.

- Un séminaire en ligne sur l'introduction au SMIIC et à ses activités, les travaux techniques et le système d'information du SMIIC (IS), destiné au personnel des États membres, les 21 et 22 janvier 2025.
- OIC/SMIIC 50-1:2022 – Formation de base sur les exigences générales relatives aux produits pharmaceutiques halal, dispensée les 27 et 28 janvier 2025 sous forme de cours en ligne de deux jours, avec la participation de 25 experts provenant d'Argentine, de Belgique, de France, du Pakistan, de Palestine, des Philippines, de la Fédération de Russie, d'Arabie Saoudite, de Taïwan, de Türkiye et des Émirats arabes unis.

23. Le Comité **a salué** les efforts considérables déployés par le SMIIC pour publier 20 nouvelles normes, portant ainsi le nombre total de normes OCI/SMIIC à 77, contribuant à l'avancement et à l'harmonisation des pratiques industrielles.

24. Le Comité **a appelé** les États Membres et les entités concernées du secteur privé à soutenir le CIDC dans l'organisation de divers forums sectoriels spécifiques portant sur l'économie numérique, l'agriculture durable, le tourisme durable, l'économie islamique, l'investissement et le développement de l'entrepreneuriat, en vue de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI et la croissance économique des États Membres, notamment les suivants :

- Forum d'investissement pour l'agriculture durable, Azerbaïdjan, 2025.
- Conférence Halal du Nigéria, Lagos, Nigéria, août 2025.
- Conférence Azhab Halal, Bakou, septembre 2025.
- Prix des Meilleures Séries de l'Entrepreneuriat, Asie (Seconde Edition), Karachi, Pakistan 24 septembre 2025.
- Forum « Investir dans l'économie numérique », Amman, Jordanie, septembre 2025.
- Conférence de l'OCI sur le halal, en marge de la Foire alimentaire Anuga, Cologne, le 6 octobre 2025.
- Prix des Meilleures Séries de l'Entrepreneuriat, Afrique, novembre 2025.
- Forum du tourisme durable, Pakistan, 2026.
- Forum Halal de La Mecque, 2026.

25. **Prenant note** des efforts continus du CIDC, en collaboration avec la BISD, visant à mettre en place des institutions de microfinance dans la région du Sahel, lesquelles contribueront de manière significative à l'inclusion financière, à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation économique globale des populations de la région.

26. Le Comité **a encouragé** les entités du secteur privé de l'OCI à participer aux programmes de l'Académie de formation du CIDC (ICTA), afin de bénéficier d'opportunités de renforcement des capacités dans des domaines clés tels que la finance, l'entrepreneuriat et la transformation numérique, contribuant ainsi à améliorer la compétitivité de leurs entreprises sur le marché mondial.

27. Le Comité **a encouragé** les Pays Membres à tirer parti du Modèle de chambres durables élaboré par la CIDC, en intégrant ses modules de formation et ses meilleures pratiques dans leurs stratégies nationales en matière de chambres, afin de renforcer leur durabilité, d'améliorer la qualité des services offerts et de soutenir la croissance de leurs secteurs privés.

28. Le Comité **a pris note** des contributions de l'ICD au développement du secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI, notamment à travers les lignes de financement, le financement à terme et les projets en fonds propres, pour un montant total de 663 millions de dollars américains approuvés en 2024.

29. Le Comité **a pris note avec appréciation** des efforts de coopération déployés par l'ICD pour développer plus de neuf transactions conjointes, d'une valeur de plus de 516 millions de dollars américains, en partenariat avec la SIFC et la SIAICE au cours de l'année écoulée, et pour encourager les synergies entre les entités du Groupe de la Banque Islamique de Développement.

30. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 23e Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière le 22 avril 2025, ayant pour thème « Promotion des instruments financiers islamiques durables et respectueux de l'environnement pour lutter contre les effets négatifs du changement climatique et des catastrophes naturelles dans les Pays Membres de l'OCI », le Comité **a appelé** les Pays Membres inscrits audit Groupe de Travail à participer activement à sa 24e Réunion, qui se tiendra sur le même thème les 17 et 18 septembre 2025.

31. Le Comité **a salué** les efforts du Bénin et de la Sierra Leone pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine de la coopération financière en 2025, dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Partage d'expériences pour la conception d'un cadre juridique en vue de la création d'une unité de pilotage de la finance islamique », mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec la Malaisie,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités pour le développement des systèmes de paiement numérique dans le secteur financier », mis en œuvre par la Sierra Leone en partenariat avec l'Égypte et le Nigéria.

32. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour l'organisation des cours de formation suivants et pour le webinaire dans le domaine de la coopération financière :

- « Statistiques monétaires et financières », les 7 et 8 novembre 2024
- « Système de comptabilité nationale », les 20 et 21 novembre 2024
- « Renforcement de la formation professionnelle grâce à des partenariats public-privés : « Meilleures pratiques et stratégies », le 4 décembre 2024
- "Croissance durable et résilience climatique : Finance verte islamique dans les marchés de capitaux de l'OCI" les 25 et 26 février 2025,

33. **Félicitant** les efforts du Forum des Échanges de l'OCI, le Comité **a salué** la proposition de Borsa İstanbul, en tant que Secrétariat du Forum des Échanges de l'OCI, d'accueillir la 19e Réunion du Forum en septembre 2025, et **a invité** les Pays Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

34. Le Comité **a salué les** efforts du SESRIC, en collaboration avec le Secrétariat du Forum des Bourses de Valeur de l'OCI, dans l'organisation de la formation et des activités de renforcement des capacités sur divers aspects techniques et réglementaires liés au travail des Bourses et **a demandé** la poursuite de telles activités au profit des Bourses et des parties prenantes

concernées dans les Pays Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Bourses du SESRIC (SECaB).

35. **Saluant** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC dans des domaines tels que le renforcement des capacités, le développement du marché, la finance islamique, la culture financière et la durabilité, le Comité **s'est félicité** de la proposition du Conseil des Marchés de Capitaux (CMB) de la République de Türkiye, en sa qualité de Secrétariat du Forum, d'accueillir la 14e Réunion du Forum CMR du COMCEC en 2025, et **a invité** tous les Pays Membres à y participer activement.

36. **Se félicitant** des programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC envers les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres, le Comité **a demandé** au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales concernées des Pays Membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

37. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 24e Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications, organisée le 24 avril 2025 sur le thème « Amélioration et maintien de l'accessibilité rurale dans les Pays Membres de l'OCI », le Comité **a invité** les Pays Membres inscrits à ce Groupe de Travail à participer activement à sa 25e Réunion, qui se tiendra sur le même thème, les 17 et 18 septembre 2025.

38. Le Comité **a salué** les efforts de la Gambie pour le projet intitulé « Renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour l'identification, l'analyse et le suivi des données afin de suivre les émissions du secteur des transports en Gambie et dans les pays de l'OCI », mis en œuvre en partenariat avec le Sénégal, la Türkiye, la Sierra Leone et le Nigeria en 2025 dans le cadre du Financement de projets du COMCEC.

39. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour la publication du rapport intitulé « Transport pour le développement dans les pays membres de l'OCI » : Implications pour le commerce et le tourisme et défis pour les pays enclavés », publié dans les trois langues officielles de l'OCI, ainsi que pour ses activités de renforcement des capacités, notamment le cours de formation sur « L'amélioration des efforts pour faciliter le transport dans les pays membres de l'OCI enclavés », tenu les 29 et 30 avril 2025, et le webinaire sur « Le développement de stratégies de transport durable pour faire face au changement climatique », organisé le 18 décembre 2024, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de transport du SESRIC (Transport-CaB).

40. **Prenant note avec appréciation** de la convocation de la 24e Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme, tenue le 21 avril 2025, avec pour thème « Amélioration de la qualité et de la durabilité du tourisme du patrimoine dans les pays de l'OCI », le Comité **a appelé** les Pays Membres inscrits au Groupe de Travail à participer activement à sa 25e Réunion, qui sera organisée sur le même thème les 15 et 16 septembre 2025.

41. Le Comité **a salué** les efforts du Burkina Faso, du Bangladesh, de l'Indonésie, des Maldives, de la Malaisie, de l'Ouganda et du SESRIC pour leur participation aux projets suivants, mis en œuvre dans le domaine du tourisme en 2025, dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement des capacités des parties prenantes par le partage d'expériences dans les pratiques de l'agrotourisme », mis en œuvre par le Burkina Faso en partenariat avec le Maroc,
- Le projet intitulé « Planification stratégique et stratégies de marketing pour la promotion du tourisme gastronomique », mis en œuvre par le Bangladesh en partenariat avec la Türkiye,
- Le troisième projet intitulé « Renforcer le Tourisme Durable : Le projet intitulé « Intégration de l'économie bleue, verte et circulaire dans les opérations touristiques », mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec l'Égypte, la Malaisie, le Maroc, les Émirats arabes unis et la Türkiye,
- Le projet intitulé « Amélioration du tourisme gastronomique maldivien par une meilleure reconnaissance de la cuisine traditionnelle » est mis en œuvre par les Maldives,
- Le projet intitulé « Réadaptation du tourisme patrimonial islamique » : Le projet intitulé « Meilleures pratiques et facteurs critiques de succès » est mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec l'Ouzbékistan, la Türkiye, la Jordanie et le Mali,
- Le projet intitulé « Gestion efficace des sites du patrimoine touristique pour renforcer la qualité et la durabilité dans le domaine du tourisme » est mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec la Gambie,
- Le projet intitulé « Promotion du tourisme gastronomique pour le Sénégal » est mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec la Türkiye, le Maroc, le Sénégal, l'Ouzbékistan, la Malaisie et le CIDC.

42. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC et au CIDC pour l'organisation conjointe de l'atelier en ligne intitulé « Développement d'une stratégie de marketing pertinente pour le Sénégal », tenu les 6 et 7 mai 2025, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités touristiques (Tourisme-CaB), en commémoration de Dakar en tant que Ville du tourisme de l'OCI pour 2025.

43. **Considérant** le rôle du tourisme en tant que moteur du développement socio-économique dans les pays de l'OCI, le Comité **a salué** les initiatives du CIDC et du SESRIC visant à aider les États membres à élaborer des stratégies pour ce secteur, et a invité les deux institutions à mener des activités dans les domaines du tourisme familial, du tourisme de santé, du tourisme gastronomique et du tourisme halal, ainsi que dans l'élaboration de stratégies de marketing et les efforts de numérisation.

44. Le Comité **a pris note avec satisfaction** des efforts déployés par le SESRIC pour l'organisation des activités suivantes dans le domaine du tourisme :

- Cours de formation statistique sur les indicateurs de l'ODD 8, tenu les 25 et 26 février 2025,
- Atelier sur le développement d'une stratégie marketing pertinente pour la destination Sénégal, tenu les 6 et 7 mai 2025.

45. **Prenant note avec appréciation** de la convocation de la 24^e réunion du

Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC, tenue le 22 avril 2025, avec pour thème « Renforcement de la résilience des agriculteurs familiaux et des petits producteurs dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays membres de l'OCI », le Comité a **appelé** les Pays Membres inscrits au Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC à participer activement à sa 25e réunion, qui sera organisée sur le même thème les 22 et 23 septembre 2025.

46. Le Comité a salué les efforts de l'Azerbaïdjan, du Bénin, de l'Égypte, de la Gambie, du Niger et du SESRIC pour leur contribution aux projets suivants dans le domaine de l'agriculture, mis en œuvre en 2025 dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Stimuler la compétitivité des petites exploitations familiales et des PME azerbaïdjanaises par l'adoption de pratiques agricoles résilientes au climat », mis en œuvre par l'Azerbaïdjan en partenariat avec la Türkiye,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités en gestion efficace de l'eau et en pratiques agricoles résilientes aux effets du changement climatique pour le maraîchage », mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Maroc et l'IOFS,
- Le projet intitulé « Amélioration des capacités des agriculteurs dans certains pays de l'OCI par l'élargissement et la pérennisation de l'utilisation des engrais organiques et organo-minéraux », mis en œuvre par l'Égypte en partenariat avec le Soudan, le Bénin et l'IOFS,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités des techniciens de l'élevage et des petits éleveurs sur des techniques durables, résilientes au climat et innovantes », mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Mauritanie,
- Le projet intitulé « Développement de la production laitière pour assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Niger », mis en œuvre par le Niger en partenariat avec la Türkiye,
- Le projet intitulé « Promotion des ressources en eau non conventionnelles pour améliorer la productivité agricole dans les pays membres de l'OCI en situation de pénurie d'eau », mis en œuvre par le SESRIC au profit de huit Pays Membres.

47. Le Comité a **exprimé son appréciation** au SESRIC pour la conduite des recherches et des activités suivantes dans le domaine de l'agriculture :

- Cours de formation sur les « techniques avancées de transformation des aliments halal » : « Garantir la sécurité et la qualité », les 19 et 20 février 2025,
- Atelier sur « l'exploration du lien entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire pour le développement durable dans les pays de l'OCI », le 3 mars 2025,
- Cours de formation sur la "Production durable de coton dans les pays de l'OCI : Renforcer la résilience des agriculteurs et la croissance économique », 11-12 mars 2025,
- Atelier sur « les pratiques de production animale respectueuses de l'environnement pour une agriculture durable », les 18 et 19 mars 2025.
- « Rapport de l'OCI sur l'eau », préparé par le SESRIC en vue de sa soumission à la 5e Conférence islamique des ministres responsables de l'eau, qui se tiendra en Arabie Saoudite,
- Rapport préparé par le SESRIC sur « la sécurité alimentaire dans les Pays Membres africains de l'OCI », conformément au programme africain de l'OCI.

48. **Prenant note avec appréciation** de la tenue de la 24e réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'allègement de la pauvreté, le 24 avril 2025, avec

pour thème « Logement décent pour les pauvres dans les pays membres de l'OCI », le Comité a **appelé** les Pays Membres inscrits au Groupe de travail à participer activement à sa 25e réunion, qui sera organisée sur le même thème les 15 et 16 septembre 2025.

49. Le Comité a **salué** les efforts du SESRIC pour le projet suivant, mis en œuvre dans le domaine de l'allègement de la pauvreté en 2025, dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Développement d'une feuille de route efficace pour faciliter la transition numérique dans les systèmes nationaux de formation et d'enseignement professionnels (EFP) dans les pays membres de l'OCI », qui sera mis en œuvre par le SESRIC au profit de 9 pays membres.

50. Le Comité a **exprimé son appréciation** au SESRIC pour avoir organisé des activités sous le point de l'ordre du jour sur l'allègement de la pauvreté :

- Atelier sur le « Renforcement des stratégies d'EFTP pour augmenter l'emploi des jeunes dans les pays membres de l'OCI », les 19 et 20 novembre 2024,
- Atelier sur les « Statistiques, bilans et comptes de l'énergie – pour des politiques énergétiques et climatiques éclairées », du 10 au 12 décembre 2024,
- Atelier sur le « Développement de programmes d'éducation inclusive dans le domaine de la science et de la technologie dans les pays africains de l'OCI », le 4 février 2025,
- Événement parallèle sur « l'accélération des transitions énergétiques fondées sur les données grâce à des écosystèmes de données collaboratifs », en marge de la 56e session de la Commission statistique des Nations Unies, le 18 février 2025,
- Indicateurs de l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), les 25 et 26 février 2025,
- Atelier sur « l'extension de la couverture de la sécurité sociale aux travailleurs informels », les 15 et 16 avril 2025,
- Cours de formation sur « le développement de services de protection sociale efficaces, fiables et abordables pour les femmes dans les pays africains de l'OCI », les 15 et 16 avril 2025.

51. Le Comité a **également salué** les efforts du SESRIC dans la préparation des rapports phares de développement social intitulés « L'état de la jeunesse dans les États membres de l'OCI » et « Rapport de l'OCI sur les femmes et le développement », qui contribuent à façonner les politiques visant à alléger la pauvreté et à améliorer le bien-être dans les États membres de l'OCI, ainsi que d'un rapport prospectif sur « La santé maternelle et infantile dans les pays membres africains de l'OCI », conformément au Programme OCI-Afrique, et du « Rapport de l'OCI sur la santé », qui sera soumis à la 8e Conférence islamique des ministres de la santé.

52. **Soulignant** l'importance vitale d'une gestion robuste des risques de catastrophe (DRM) pour renforcer la résilience et favoriser un développement socio-économique durable dans les pays membres de l'OCI, le Comité a salué les efforts du SESRIC pour faire progresser les préparatifs techniques en vue de la mise en place d'un réseau de coopération intra-OCI entre les institutions en

charge de la DRM des pays membres, axé sur des formations portant sur la réduction des risques de catastrophe, la préparation, la réponse et le relèvement.

53. Le Comité **a salué** les efforts du Tadjikistan et de la Türkiye pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine de la transformation numérique en 2025, dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement des capacités de l'e-gouvernement pour une prestation efficace des services publics », qui sera mis en œuvre par le Tadjikistan en partenariat avec la Türkiye,
- Le projet intitulé « Programme de renforcement des capacités sur l'intelligence artificielle (IA) pour les employés du secteur public » sera mis en œuvre par la Türkiye en partenariat avec 32 pays membres.

54. **Félicitant** les pays membres de l'OCI ayant déjà signé et ratifié le Statut du Centre de Travail de l'OCI, le Comité **a encouragé** les autres pays membres de l'OCI à prendre toutes les dispositions nécessaires pour adhérer audit Statut.

55. Le Comité **a pris note avec appréciation** de la tenue de la table ronde tripartite de haut niveau de la présidence de la COP29 sur les emplois verts et les compétences, coorganisée par le Centre de travail de l'OCI à Bakou, République d'Azerbaïdjan, le 18 novembre 2024.

56. Le Comité **a salué** les efforts du Centre du travail de l'OCI pour faire progresser les normes de sécurité et de santé au travail (SST) dans les Pays Membres.

57. **Reconnaissant** le rôle du dialogue social dans la promotion du travail décent, le Comité **a encouragé** les Pays Membres à recourir aux mécanismes de coopération tripartite et à tirer parti des ressources du Centre du travail de l'OCI pour le partage des meilleures pratiques et expériences.

58. **Tenant compte** du besoin croissant d'opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes, le Comité **a encouragé** les Pays Membres à tirer parti des ressources du Centre du travail de l'OCI pour élaborer des programmes de formation professionnelle ciblés, en adéquation avec les besoins du marché du travail et les secteurs émergents.

59. Le Comité **a exprimé son appréciation** au SESRIC pour la conduite des activités suivantes dans le domaine de la transformation numérique :

- Cours de formation sur « Encourager l'utilisation des technologies numériques pour un meilleur emploi et le développement des compétences », les 11 et 12 novembre 2024,
- Webinaire sur "L'impact de l'IA sur l'adéquation au marché du travail : Perspectives et stratégies" le 12 février 2025,
- Événement parallèle sur « l'exploitation des développements technologiques pour la modernisation des systèmes statistiques nationaux dans les pays membres de l'OCI et de la CESA0 », en marge de la 56e session de la Commission statistique des Nations unies, le 6 mars 2025.
- Atelier sur « les principaux défis et opportunités dans l'utilisation des

technologies émergentes », les 25 et 26 mars 2025,

- Cours de formation sur « la société de l'information et la numérisation », les 29 et 30 avril 2025.

60. Le Comité **a salué les** efforts de la Türkiye et du Suriname pour les projets suivants mis en œuvre dans le domaine des PME en 2025, dans le cadre du financement des projets du COMCEC.

- Le projet intitulé « Partage d'expériences pour l'élaboration d'une feuille de route en vue de la création d'une plateforme de réseau de PME » est mis en œuvre dans le cadre du Programme PME du COMCEC, en partenariat avec la Türkiye, la Malaisie, l'Égypte, le Sénégal, l'Arabie saoudite et le Pakistan,
- Le projet intitulé « Partage d'expériences en matière de numérisation et de développement durable des affaires avec le Suriname et la Guyane » est mis en œuvre par le Suriname, en partenariat avec la Guyane et la Türkiye.

ANNEXE

VIII



**ORDRE DU JOUR DE
LA 41ÈME SESSION DU COMCEC
(1-4 novembre 2025)**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre
3. Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action
4. Développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux états membres de l'OCI
5. Commerce intra-OCI
6. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
7. Approfondissement de la coopération financière
8. Amélioration des transports et des communications
9. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
10. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
11. Allègement de la Pauvreté
12. Coopération sur la transformation numérique
13. Échanges de vues sur le «Développement et amélioration des stratégies d'exportation dans les pays membres de l'OCI»
14. Date de la 42^{ème} Session du COMCEC
15. Questions Diverses
16. Adoption des Résolutions

ANNEXE

IX

Original : Anglais

**DISCOURS DE CLÔTURE DE M. RIDVAN AĞAOĞLU,
CHEF ADJOINT DE L'OFFICE DE LA STRATÉGIE ET DU BUDGET
DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE TÜRKİYE
41^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC
(Ankara, 14 mai 2025)**

Honorables membres du Comité de Suivi,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Distingués participants,

Éminents invités,

Nous venons de terminer la 41^e réunion du Comité de suivi du COMCEC. Je vous remercie sincèrement d'avoir participé à la réunion et d'avoir contribué de manière proactive et utile à nos discussions tout au long de la réunion.

Le Comité de Suivi a examiné les progrès réalisés dans les domaines de coopération importants pour nos nations et a établi l'ordre du jour de la prochaine session ministérielle, le tout dans le cadre des obligations définies dans les statuts du COMCEC.

Éminents invités,

Les conflits mondiaux, les crises environnementales et les problèmes de santé affectent négativement le bien-être des individus et des sociétés. Par conséquent, il est plus que jamais essentiel d'adopter des approches inclusives et axées sur les personnes face à ces perspectives inquiétantes, pour atteindre nos objectifs de développement.

Notre plus grande responsabilité aujourd'hui est de travailler ensemble pour créer notre avenir commun en agissant dans l'unité et la concertation. En tant que monde islamique, nous devons mobiliser nos ressources matérielles et spirituelles pour un avenir pacifique et prospère, et trouver un moyen de nous développer ensemble. Chaque action que nous entreprenons avec cette conviction conduira à un monde plus juste en plus de résoudre les problèmes actuels.

À cet égard, les études menées sous l'égide du COMCEC nous offrent des opportunités significatives pour résoudre les problèmes que nous rencontrons et pour réaliser des progrès plus importants vers notre développement. Je crois sincèrement que les faveurs croissantes des Pays Membres dans diverses initiatives, y compris le système de

préférences commerciales (SPC-OCI), le centre d'arbitrage de l'OCI, et les programmes de transformation des PME et du numérique, donneront un élan à notre programme de développement commun. À mon avis, les recommandations en matière de politiques élaborées par les groupes de travail du COMCEC contribuent grandement aux efforts de développement de nos nations, notamment en ce qui concerne l'amélioration des capacités institutionnelles et humaines. Les projets réalisés dans le cadre des programmes d'appui aux projets du COMCEC jouent un rôle très important dans la mise en œuvre de ces recommandations en matière de politiques.

Éminents invités,

La 41^{ème} réunion du Comité de Suivi nous a permis d'évaluer les progrès réalisés dans les programmes et projets importants du COMCEC et de formuler des recommandations importantes à présenter à la réunion ministérielle qui se tiendra en novembre. InshaAllah, les résultats de cette réunion bénéficieront à l'ensemble de la Oummah islamique.

Avant de clore notre réunion, je voudrais évoquer une fois encore les traces douloureuses de la brutalité qui sévit depuis longtemps en Palestine. Les besoins fondamentaux de la vie sont toujours refusés à nos frères et sœurs palestiniens, et des milliers de vies innocentes, en particulier celles des femmes, des enfants et des personnes âgées, leur sont ôtées.

Non seulement ces cas blessent profondément notre organisation, mais ils pèsent aussi sur la conscience de chacun. Malgré tout, le peuple palestinien reste inébranlable dans sa détermination, sa foi et sa noble résistance, et sa lutte pour un monde juste laisse un héritage durable.

Outre la lutte d'une nation pour son indépendance, la cause palestinienne est un appel fort de nos frères et sœurs à l'humanité entière pour la justice et l'équité. En gardant cela à l'esprit, nous devons continuer à nous opposer à ce génocide et à soutenir plus fermement nos frères et sœurs dans leur lutte justifiée.

Distingués Délégués,

Je voudrais remercier les estimés représentants et participants des Pays Membres de notre Comité, le Secrétariat général de l'OCI et les institutions respectives de l'OCI pour leur présence à la réunion et leurs précieuses contributions. Je tiens également à

remercier nos collègues du Bureau de coordination du COMCEC qui ont travaillé sans relâche avant et pendant la réunion, ainsi que tout le personnel technique et administratif qui nous a aidés à organiser cette réunion avec succès.

InshaAllah, je vous rencontrerai à nouveau lors de la 41^e réunion ministérielle du COMCEC, du 1^{er} au 4 novembre 2025. Je prie Allah pour que vous ayez une vie saine, paisible et réussie.

Assalamu Alaykum wa Rahmatullahi.

ANNEXE

X

Original : Anglais

**LISTE DES DOCUMENTS
DE BASE CONSIDÉRÉS ET/OU PRÉSENTÉS
À LA QUARANTE-ET-UNIÈME RÉUNION DU
COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC
(Ankara, 13-14 mai 2025)**

1.	Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC - Rapport d'Avancement
2.	Rapport du Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de l'OCI 2025: Programme d'action
3.	Note sur le Commerce
4.	Rapports du CIDC sur les Foires et Expositions de l'OCI
5.	Résumé Analytique: Rapport annuel sur le Commerce entre les États Membres de l'OCI
6.	Rapport du CIDC sur les questions relatives aux activités de l'OMC
7.	Rapport D'Avancement de la SIFC sur l'amélioration du Commerce intra-OCI
8.	Rapport sur les activités de l'INMPI
9.	Rapport sur les activités de l'CICD
10	Note sur les Transports et les Communications
11.	Note sur le Tourisme
12.	Note sur la Coopération Agricole
13.	Rapport sur les activités de la OISA
14.	Rapport et activités du Centre de travail de l'OCI
15.	Note sur la Allègement de la Pauvreté
16.	Note sur la Cooperation Financiere
17.	Rapport d'Activité du SESRIC vers la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC
18.	RAPPORT D'AVANCEMENT vers la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique OCI-EFTP 2020-2025

Les rapports sont disponibles sur le site internet du COMCEC.
(www.comcec.org)